

## Énergie. Une conférence sur la technique hydrolienne



Jean-François Daviau : « En France, les projets ont été mis en sommeil jusqu'à 2007 ».

Le 31 mars, sur l'Odet, sera installé un prototype d'hydrolienne. Jean-François Daviau, fondateur et cogérant de l'entreprise Hydrohelix Energies, était l'invité du CCSTI, mardi soir, pour parler du projet Marenergie.

### Qu'est-ce que l'énergie hydrolienne ?

Cela consiste à utiliser les courants marins. Une turbine utilise l'énergie cinétique des marées et des courants, comme une éolienne utilise la force du vent. Rien à voir avec l'usine marémotrice de la Rance qui fonctionne sur le principe des barrages alpins.

### En quoi consiste le projet Marenergie ?

C'est un projet qui a été labellisé par le pôle de compétitivité Mer-Bretagne et qui compte huit entreprises et centres de recherche. Il consiste à développer une nouvelle technologie susceptible d'équiper les côtes bretonnes. Il y a aussi, bien sûr, des marchés extérieurs à conquérir.

### Comment se situe la France dans ce secteur ?

Nous avons beaucoup de retard ; notamment si on nous compare aux Britanniques. Le gouvernement de Tony Blair a eu la volonté de privilégier les recherches dans ce secteur en investissant 150 millions d'euros : premièrement à cause des milliers d'emplois qui vont bientôt disparaître sur les champs pétroliers de la mer du Nord (un gisement n'est exploitable qu'une quarantaine d'années), ensuite parce que les côtes britanniques sont très bien adaptées à cette technologie. En France, les projets ont été mis en sommeil jusqu'à 2007. Tout était dirigé vers le nucléaire.

### À terme, cela pourrait représenter quelle quantité d'énergie ?

On estime à 100 gigas Watt le potentiel mondial (1 gW est la production d'une centrale nucléaire). Si on regarde la Bretagne, qui est sous perfusion énergétique et qui dépend essentiellement des centrales de Normandie et de Loire-Atlantique, le potentiel de ses côtes est de trois gigas Watt, ce qui correspond peu ou prou à la consommation moyenne de la région.

## Virage Conseil. L'entreprise rachète la société Aramis



A 36 ans, Olivier Rome voit toujours plus grand et plus haut.

Virage Conseil (\*), créée à Quimper en 1993 et installée Lorient depuis 2001, vise toujours plus haut.

Dernier exemple de cette volonté raisonnée de croître et d'étendre ses compétences sur un secteur géographique chaque jour plus vaste : le rachat, la semaine dernière d'Aramis, une boîte nantaise spécialisée dans la formation professionnelle.

À travers cette opération, l'entreprise dirigée par Olivier Rome entend renforcer son pôle formation.

« Pour nous, c'est une nouvelle étape dans notre croissance externe », explique Olivier Rome, P-DG de Virage Conseil. « Michèle David, la fondatrice d'Aramis en 1984 partait en retraite. Nous avons profité de

cette opportunité pour faire entrer cette société dans notre giron ». À combien s'élève la transaction ? « Top secret », répond Olivier Rome. Seule info distillée avec soin : « Aramis appartient désormais à 100 % à Virage Conseil. Aramis a choisi, depuis 2004, de mobiliser toutes ses énergies sur la formation professionnelle continue et le conseil en entreprises et dans le secteur public. Elle emploie une quarantaine de collaborateurs consultants/formateurs. Ils seront dirigés par Thierry Caillaud, l'actuel directeur », précise Olivier Rome.

### Être présent sur toute la France

Basée à Nantes, Aramis offre ses services en France et dans les pays du Maghreb. Ses principaux clients : Maroc Télécom, la Poste marocaine, Vivendi... 15 ans après sa naissance, Virage Conseil doit son développement à la force de vente supplétive qui vise à renforcer les équipes existantes des entreprises. « C'est grâce à elle que nous sommes ce que nous sommes. Avec Aramis, notre volonté est d'être présent partout en France. Et ce, dans un laps de temps relativement court. Entre quatre et cinq ans », annonce Olivier Rome.

(\* La société anonyme simplifiée emploie 130 personnes. Le Télégramme en est un actionnaire minoritaire. Elle est spécialisée dans la force de vente supplétive, le télé marketing, la formation, le recrutement et l'audit.

# Éolien. Vents de changement

**C'est fait : Nass et Wind Technologie rejoint officiellement le giron de Gaz de France. Un nouveau souffle porteur pour l'entreprise qui regarde au large.**

Peter Nass et Nathalie Le Meur à l'origine de Nass et Wind Technologie viennent de céder le développement de sites éoliens à Gaz de France, représenté par Olivier Schwebel et Laurent Bernard.



L'adolescent a grandi. « C'est un peu comme de laisser partir notre bébé. Il n'a plus besoin de maman et on a trouvé un bon partenaire pour l'accompagner ». D'évidence, Nathalie Le Meur, à l'origine, avec son mari Peter Nass, de Nass et Wind, est un peu émue au moment d'officialiser le rachat de sa filiale. Nass et Wind Technologie est spécialisée dans le développement, la construction et l'exploitation de parcs éoliens en France, par Gaz de France. L'entreprise est en fait victime de son succès. « Nous étions régulièrement sollicités. Nous avions trop de mégawatts, trop de permis de construire à un moment. On vou-

lait aussi un partenaire industriel. Ça s'est fait petit à petit avec Gaz de France » explique-t-elle.

### Un pied en Bretagne

Le mastodote met un pied en Bretagne sur le territoire des énergies renouvelables. « C'est la 3<sup>e</sup> entreprise, au plan national, que nous rachetons », explique Laurent Bernard, délégué pour la région ouest. « En matière de production décentralisée, il y a beaucoup à faire en Bretagne. C'est un territoire fertile pour des projets de ce type ».

Confrontée à l'épuisement inéluctable des énergies fossiles, Gaz de France ambitionne de développer son secteur « énergies ver-

tes ». De cette volonté est née une filiale qui portera le nom de « GDF Futures Énergies ». Gaz de France réussit là un joli coup. « Nass & Wind possède un rayonnement national, et même mondial en matière de développement de parcs éoliens », assure Laurent Bernard. Nass & Wind Technologie compte une dizaine de sites en exploitation et une trentaine en développement. L'entreprise exploite une capacité installée de 35 mégawatts et dispose d'une autorisation de construction de 150 MW à court terme.

### Concurrence sur l'offshore

Rien ne bouge au sein même de

l'entreprise, si ce n'est que Peter Nass et Nathalie Le Meur vont désormais pouvoir se concentrer sur d'autres domaines : le photovoltaïque et l'éolien offshore, qui devrait exploser dans les années à venir... du moins, si l'autorisation d'exploitation est votée.

« On travaille sur trois projets bretons, mais il faudra compter sept ou huit ans avant de véritablement lancer l'exploitation. À ce moment, on aura aussi besoin d'industriels à nos côtés ». Une possible perche pour Gaz de France, qui se positionne également sur ce marché hyperconcurrentiel. Les mariés d'aujourd'hui se retrouveront sûrement au large de la Bretagne.

## Voile. Jean-Pierre Dick prépare le Vendée Globe

Jean Pierre Dick, grand vainqueur de la première édition de la Barcelona world race, (tour du monde en double et sans escale), avec son équipier irlandais Damien Foxall, a amarré son 60 pieds « Virbac-Paprec » à la Base des défis. Hier soir, ses amis navigateurs, dont Alain Gautier, Cap L'Orient, Norbert Métairie, et la députée Françoise Olivier Coupeau sont venus le féliciter. « Vous êtes ici chez vous », lui a rappelé Norbert Métairie. Il est vrai que ce vétérinaire niçois est devenu, depuis plusieurs années, Lorientais de cœur.

Pour Jean-Pierre, ce tour du monde a été l'entraînement



Jean-Pierre Dick et son coéquipier Damien Foxall ont été fêtés par leurs amis du pays lorientais.

idéal pour son prochain défi : des Sables-d'Olonne le je pars me reposer un peu au le Vendée Globe, qui partira 9 novembre. « En attendant, Cap Vert ! »

## Comités d'histoire. Regroupement au pays de Lorient

Une douzaine d'associations d'histoire du pays de Lorient se réunissent régulièrement depuis 2006. La dernière réunion se déroulait mardi, à la Villeneuve-Éllé à Guidel. Une vingtaine de personnes était reçue par les membres d'Histoire et patrimoine de Guidel. Les futurs statuts de l'association permettront de mettre en place une structure, tout en préservant l'autonomie de chacune d'elle. Il a été décidé que le colloque commun organisé en octobre 2007, serait reconduit tous les trois ans. Après le thème « Le fluvial et le maritime dans le pays de Lorient », les participants ont retenu l'idée des « activités économiques ».



Une vingtaine de personnes étaient présentes, mardi après-midi, à la Villeneuve-Éllé.